
Mutations de l'antagonisme helleno-turc après la Guerre froide et à l'ère de la mondialisation

Gilles BERTRAND

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/cemoti/66>

DOI : 10.4000/cemoti.66

ISSN : 1777-5396

Éditeur

AFEMOTI

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 1998

ISSN : 0764-9878

Référence électronique

Gilles BERTRAND, « Mutations de l'antagonisme helleno-turc après la Guerre froide et à l'ère de la mondialisation », *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien* [En ligne], 25 | 1998, mis en ligne le 09 décembre 2003, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cemoti/66> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cemoti.66>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

Tous droits réservés

Mutations de l'antagonisme helleno-turc après la Guerre froide et à l'ère de la mondialisation

Gilles BERTRAND

Pourquoi étudier les relations helléno-turques ? Cette question se pose avec acuité au chercheur en relations internationales qui, ayant déjà travaillé sur les Balkans, a constaté que les relations turco-helléniques sont empoisonnées par un nombre apparemment bien identifié de questions, toujours les mêmes depuis 1955, et plus encore 1973-74. Ces questions ont été examinées par tant d'études qu'il semble presque impossible de poursuivre une recherche originale sur le sujet.

Quelles sont ces questions¹ ?

- La question de Chypre : de loin la plus complexe. L'île est aujourd'hui divisée entre une zone Nord, occupée par la Turquie, dans laquelle la population chypriote turque (18% de la population de l'île) a été regroupée, et couvrant environ 33% de la superficie totale de l'île selon l'ONU, et une zone sud dans laquelle vivent les Chypriotes grecs sous l'autorité du gouvernement seul reconnu internationalement. En zone Nord, a été proclamée en 1983 une République turque de Chypre Nord, reconnue par la seule Turquie.
- Le respect du droit des minorités : défini par le Traité de Lausanne, ce droit a été largement bafoué par le gouvernement turc en ce qui concerne les Grecs d'Istanbul, de Gökçeada (Imbros) et de Bozcaada (Tenedos), qui ont été contraints à l'émigration à partir de 1955. Cette minorité, de 100 000 personnes avant 1955, ne serait plus que de 3 à 5 000 personnes aujourd'hui². De son côté, le gouvernement grec n'a pas respecté les droits de la minorité musulmane de Thrace. Celle-ci a subi de nombreuses vexations, notamment administratives. Malgré une natalité élevée, la population musulmane de Thrace grecque serait de 120 à 150 000 personnes, à peine plus nombreuse qu'en 1923, en raison d'une émigration importante vers la Turquie et l'Europe de l'Ouest³.
- La remilitarisation des îles grecques de l'Égée : cette question est apparue dans les années 1960. En raison des tensions avec la Turquie à propos de Chypre, le gouvernement grec a doté certaines îles, notamment Lemnos, des forces militaires

importantes. Contestée par le gouvernement turc comme non conforme aux dispositions du Traité de Lausanne (1923), la remilitarisation des îles est justifiée comme étant conforme à la Convention de Montreux (1936). En réponse, le gouvernement turc a créé en 1975 la IV^e armée, basée à Izmir et dotée d'un important matériel de débarquement.

· Les délimitations en mer Égée : il s'agit ici de problèmes d'une rare complexité juridique, presque tous apparus depuis 1973-74⁴. Les délimitations respectives des *Flight Information Regions* (FIR) d'Athènes et d'Istanbul : question de toute première importance pour la navigation aérienne et qui est liée au problème de délimitation des espaces aériens de chacun de deux Etats. La Grèce revendique un espace aérien de 10 milles au-delà des terres, quand la Turquie ne lui en reconnaît un que de 6 milles. L'aviation militaire turque pénètre assez souvent dans l'espace contesté, ce qui déclenche l'intervention de la chasse grecque. Plus grave, certains appareils turcs se risquent désormais dans la zone des 6 milles.

Corrélativement, se pose la question de la délimitation du plateau continental et de la limite des eaux territoriales. Dans les deux cas, le gouvernement grec appuie son argumentation sur des conventions internationales que la Turquie n'a pas ratifiées. Le gouvernement et les juristes turcs s'appuient sur le *statu quo ante* et sur les arrêts de la Cour internationale de Justice (CIJ) mais refusent de soumettre ces différends à la Cour. Le Parlement grec a ratifié, le 31 mai 1995, la Convention sur le Droit de la mer de 1982 permettant de porter les eaux territoriales de 6 à 12 milles nautiques. Le 8 juin suivant le Parlement turc a donné pleins pouvoirs à son gouvernement pour sauvegarder les "intérêts vitaux" de la Turquie en mer Égée. Cette extension des eaux territoriales grecques est en effet fortement contestée par la Turquie qui craint de voir l'Égée devenir un "lac grec"⁵. Là encore, la situation est bloquée : le gouvernement grec propose de s'en remettre à la CIJ quand le gouvernement turc préférerait des négociations bilatérales.

Mais le gouvernement grec ne veut pas accepter les négociations bilatérales en raison des revendications turques sur des îles et îlots de la mer Égée. Ces revendications sont récentes. Un premier incident a eu lieu à propos de l'îlot d'Imia (appelé Kardak par les Turcs) en décembre 1995, ce qui provoqua une crise entre les deux pays en janvier 1996. Enfin, le 30 mai 1996, l'État-major turc contesta, lors de la préparation de manoeuvres de l'OTAN, la souveraineté grecque sur l'île habitée de Gavdos, au sud de la Crète. Est mise en cause l'interprétation et la validité des traités internationaux de Lausanne (1923) et de Paris (1947) ainsi que de la Convention de Montreux (1936).

La partie la plus visible de l'*antagonisme* helléno-turc, du point de vue des relations internationales, se présente donc sous forme de *différends* (statut de Chypre, minorités, délimitation du plateau continental et des eaux territoriales en mer Égée) et de *conflit* à Chypre.

Les chercheurs privilégient, pour la plupart, une approche géopolitique en raison de la position stratégique des pays concernés, la Grèce, la Turquie et Chypre, aux confins de l'Europe, de l'Asie et du monde méditerranéen. Il est donc aisé de tracer des "lignes de partage" ou de "fracture" sur lesquelles s'affronteraient Grecs et Turcs. Le différend sur le plateau continental égéen permet d'expliquer que l'antagonisme helléno-turc a pour essence la rivalité pour le contrôle de la mer Égée. Comme le reconnaît Stéphane Yerasimos⁶, la géopolitique constitue un "point de départ" dans l'analyse de l'antagonisme gréco-turc. Malheureusement, l'approche géopolitique sert aussi parfois

de “point de départ” à des analyses à la Huntington⁷ ou expliquant que cette rivalité gréco-turque étant au “point de départ” une rivalité géographique, elle serait éternelle. L'approche "réaliste" ou "néoréaliste" part de la constatation que les acteurs de ces *différends* et *conflit* sont d'abord les États, Grèce, Turquie, la République de Chypre et le pseudo-État chypriote turc. La deuxième raison de cette prédominance des analyses dites "réalistes" est la place centrale qu'occupent les *différends* juridico-politico-stratégiques que nous venons d'évoquer dans les relations helléno-turques. La troisième raison est le contexte de la guerre froide (de 1955 à 1989) et l'intérêt manifesté par l'URSS et plus encore par les États-Unis pour la question chypriote. Les auteurs "réalistes" étudient donc les contentieux juridiques ; la dimension militaro-stratégique et l'enjeu de la sécurité en Méditerranée orientale ; la confrontation interétatique et les négociations bilatérales ou multilatérales. Les tenants de l'approche "réaliste" et "néoréaliste" sont très majoritaires parmi les chercheurs en Grèce et en Turquie. Les "réalistes" grecs (Constas, Ifestos, Platias) plaident pour une “israélisation” de la politique de défense, c'est-à-dire une politique de manifestation de la puissance⁸ à l'égard de la Turquie, consistant notamment en l'acquisition de moyens de défense ultra-sophistiqués et/ou en un alignement plus net sur les États-Unis. Il s'agirait de ne pas entrer dans un processus de “finlandisation”, consistant à céder aux exigences de la Turquie, en particulier sur les problèmes de souveraineté en mer Égée. De son côté, quelqu'un d'aussi influent que Sükrü Elekdag⁹, ancien ambassadeur à Washington, développe la thèse des “deux guerres et demi”, dénonçant une alliance syro-grecque (1+1), soutenant un acteur non étatique mais puissant menant une guerre à l'intérieur des frontières turques : le PKK (“demi ennemi” puisque non État). Cette analyse aboutit aux mêmes recommandations : poursuivre la course aux armements. Prenant le concept de puissance comme central, ces analyses dites "réalistes" “se fondent sur les postulats contradictoires d'une volonté hégémonique turque (...) et par une volonté hégémonique grecque”¹⁰... selon la nationalité du chercheur. Ces analyses négligent, d'une part, l'impact des relations bilatérales sur la scène politique interne de chacun des deux États, Grèce et Turquie, et d'autre part, la complexité du conflit chypriote, réduit à l'affrontement entre deux blocs monolithiques, les communautés turque et grecque. Les chercheurs "réalistes" font peu de cas des changements qui interviennent dans les sociétés, grecque et turque, chypriote grecque et chypriote turque. Ils considèrent le nationalisme - pour ne pas dire l'ultranationalisme - comme faisant l'objet d'un large consensus.

En revanche, d'autres travaux, comme les actes du colloque *Le Différend gréco-turc* ont le mérite d'introduire la question de l'altérité et sa place dans la culture de chacun (contributions de Tugrul Artunkal, Joëlle Dalègre et Nedim Gürsel). La question des minorités (travaux de Baskin Oran et Panayote Dimitras) est également l'objet d'un intérêt croissant, tout comme celle de la diaspora grecque (Georges Prévélakis) bien que son rôle dans le conflit ne soit encore étudié que sous l'angle du seul *lobby* helléno-américain (travaux de Van Coufoudakis). On assiste ainsi à la reconnaissance du fait qu'une multitude d'acteurs sont impliqués dans cet *antagonisme*, même si les chercheurs sont encore nombreux, à l'instar de Tözün Bahçeli¹¹, à considérer la communauté chypriote turque comme un tout homogène. Enfin, Theodore Couloumbis et Louis Klaveras, qui se situent dans une perspective interdépendantiste, cherchent à prendre en considération la multiplication du nombre d'acteurs et de facteurs (l'évolution de la société, de l'économie, du paysage médiatique, du régime politique, du style de gouvernement) pouvant entrer en ligne de compte dans l'analyse¹². Les

auteurs n'envisagent pas seulement, comme les "néoréalistes", la "sortie par le haut" de l'*antagonisme*, mais également les conditions pour une *réconciliation* helléno-turque ne reposant pas que sur des accords diplomatiques. Cette approche a le mérite de chercher à appréhender les relations helléno-turques dans leur ensemble et dans chacune de leur dimension, c'est-à-dire en tant qu'*antagonisme* impliquant profondément les sociétés.

Nous avons employé, à la suite d'autres chercheurs, les termes d'*antagonisme*, de *conflit*¹³ et de *différend*¹⁴ pour qualifier l'état des relations helléno-turques. Lewis Coser définit le *conflit* comme un : "Affrontement entre acteurs collectifs sur des valeurs, des statuts, des pouvoirs ou sur des ressources rares et dans lequel l'objectif de chaque protagoniste est de neutraliser, d'affaiblir ou d'éliminer ses rivaux."¹⁵

Mais K. J. Holsti donne du *conflit* une définition qui renvoie à une situation relativement figée : "the perception of scarcity is a central ingredient of conflict, where a move of position by one state in an issue field is considered a loss or threat by the other party. In a conflict, the issue field, like a pie, is usually of a fixed size"¹⁶.

Le territoire est l'enjeu par excellence du *conflit*. Pour les questions de la mer Égée et de Chypre, le terme de *conflit* convient donc bien. Le terme de *différend* suggère que le *conflit* entre les deux pays se limiterait à un débat d'ordre juridique, à des *contentieux*, ce qui reste valable pour la question de la mer Égée. Si nous intégrons la variable *mondialisation* dans l'analyse, il faut alors garder la notion de *compétition*. Le phénomène de mondialisation, s'il a un impact sur les relations helléno-turques, peut induire une *compétition* qui renforce ou dilue ce *conflit* (question, par exemple, des conséquences de l'union douanière entre la Turquie et l'Union européenne).

Comme, à notre avis, il y a la fois *différend*, *conflit* et *compétition* dans les relations helléno-turques, nous avons choisi le terme d'*antagonisme* pour qualifier ces relations dans le cadre de notre étude. Certes, et dans la théorie marxiste notamment, l'*antagonisme* exprime une opposition quasiment indépassable. Or le *conflit* actuel, comme tout conflit, ne saurait être pensé comme insurmontable, culturellement donné et pérenne. Nous gardons donc le terme d'*antagonisme* mais débarrassé de toute connotation marxiste ou culturaliste. Nous souhaitons au contraire lui conférer une définition plus dynamique. En grec ancien *antagonizomai*¹⁷ signifie "lutter ou disputer contre", "être adversaire dans un procès" mais aussi "jouer un rôle (tragique) en face d'un autre acteur". Cette dernière définition est celle qui nous convient le mieux. Elle implique à la fois l'idée de jeu et l'idée d'une opposition assez nette¹⁸. Le terme d'*antagonisme* est cependant, convenons-en, très imprécis, sociologiquement parlant. Mais nous craignons d'appauvrir cette recherche en n'utilisant que le terme de *conflit*. Le choix du terme d'*antagonisme* marque donc notre volonté de dépasser le cadre d'analyse classique des relations turco-helléniques, c'est-à-dire l'analyse des seules questions que nous avons évoquées plus haut. L'étude des relations helléno-turques ne peut plus s'en tenir à la coupure interne/externe qu'opère la théorie dite réaliste des relations internationales. Comment expliquer le cours actuel des relations turco-helléniques en s'en tenant aux seules relations intertétatiques, lorsque, de toute évidence, les sociétés sont elles aussi largement concernées ?

Encore faut-il prouver ce que nous avançons... Il est d'abord évident que l'état actuel des relations helléno-turques est à replacer dans l'Histoire longue. *Primo*, pour tenir compte du fait que les acteurs politiques - au premier rang desquels le personnel dirigeant - et parfois les autres acteurs sociaux (les intellectuels par exemple) puisent dans cette histoire commune, comme dans un réservoir, pour structurer et légitimer

leur action. La chute de Constantinople (1453) n'explique pas l'*antagonisme* actuel. Mais nombre de Grecs s'y réfèrent dès qu'il est question de leurs relations avec les Turcs. *Secundo*, l'Histoire montre qu'il est impossible de réduire les relations helléno-turques à un conflit millénaire entre Chrétienté et Islam. Au contraire, l'Histoire montre combien les périodes de *conflit* ont alterné avec des périodes de *coexistence*, voire d'alliance, ce qui met définitivement à mal la thèse du conflit pérenne.

Précisons d'abord ni la chute de Constantinople (29 mai 1453) ni la bataille de Mantzikert/Malazgirt (1071) ne constituent les premières rencontres entre Grecs et Turcs. Au IV^e siècle, l'auteur byzantin Agathias parle déjà des *Tourkoi* "connus en tant que tribus parcourant les immensités du continent eurasiatique intérieur"¹⁹. Des mercenaires turcs sont recrutés par les Byzantins, bien avant l'arrivée des Turcs seldjoukides en Anatolie. Par la suite, notamment en raison des croisades et des guerres entre prétendants au trône impérial byzantin, la conquête turque de l'Anatolie et des Balkans n'a pas toujours été accueillie avec hostilité de la part des populations. Le contraire est même attesté, comme à Chypre dominée par les Vénitiens, où le Sultan a rétabli l'autorité de l'archevêque orthodoxe. "Cohabitation", "coexistence" et "dhimmitude" semblent être les trois termes les plus appropriés pour décrire les relations entre Grecs et Turcs dans l'Empire Ottoman. J. Dalègre explique qu' "en ce qui concerne les conditions de vie des pauvres, il y a très peu de différences entre Grecs et Turcs, c'est dans ce groupe que les mêmes combats quotidiens rapprochent les hommes le plus étroitement."²⁰. "Le mot "Turc" désigne en fait plusieurs réalités différentes. Il y a d'un côté l'autorité officielle de l'Empire, les conquérants dont on rappelle les cruautés, le sultan qu'on injurie, et de l'autre la population qu'on côtoie quotidiennement. (...) On parle donc en termes très différents des Turcs en général et de son voisin turc"²¹.

1821 constitue une rupture dans les relations helléno-turques. La guerre d'indépendance grecque est très souvent considérée par l'historiographie grecque comme une sortie des ténèbres, de la *tourkokratia* (turcocratie), terme particulièrement inapproprié compte-tenu de la place des Grecs, en particulier les Phanariotes, dans l'Empire Ottoman. Quant à l'historiographie turque, elle a tendance à voir dans cette guerre une trahison de la part des Grecs - comme si la vie dans l'Empire ottoman au début du XIX^e siècle avait été idyllique. La deuxième rupture, de 1912 à 1922, est beaucoup plus dramatique. Le processus de construction de deux identités nationales bien distinctes s'accélère. L'échange de populations crée une "paix par le ghetto" selon l'expression de Bertrand Badie. Les bourreaux et les ennemis, mais aussi les amis et les voisins, sont désormais séparés par des frontières d'État. Atatürk et Venizelos concluent un traité d'amitié en 1930 : mais c'est de l'amitié entre deux États dont il s'agit. Cette amitié dura vingt ans.

"L'entente" Ankara-Athènes se brise avec le conflit chypriote. Ce conflit est lui-même multidimensionnel. Sa dimension coloniale est rapidement masquée par sa dimension intercommunautaire, intrasociétale : les communautés grecque et turque de la même société - chypriote, sous domination ottomane puis britannique - se déchirent. Grecs et Turcs peuvent-ils s'entendre à Chypre quand les gouvernements d'Athènes et d'Ankara ont décidé auparavant qu'ils ne pouvaient cohabiter en Anatolie et en Macédoine ? Peuvent-ils s'entendre alors qu'en Grèce comme en Turquie la lutte anti-communiste à outrance a permis la survie et même la mise en avant d'une extrême-droite aussi ultranationaliste et aussi compromise avec les Nazis (personnifiée par les colonels Grivas et Türkes, deux Chypriotes devenus citoyens de la "mère-patrie") qui "sort son

revolver” lorsqu'elle entend les expressions "Histoire commune", "culture commune", "vie commune"... Les opinions publiques sont mobilisées par des gouvernements soucieux de montrer que leurs exigences sont celles de la Nation, les opinions publiques se mobilisent, trouvant dans les péripéties de l'affaire chypriote de bonnes occasions de contester des gouvernements ce qu'il n'est guère possible de faire sans être accusé de “subversion communiste”.

S'ajoutent à toutes ces dimensions du conflit, la dimension internationale, celle de la guerre froide. La partition de l'île permet, après tout, son contrôle de facto quasi complet par l'OTAN (les troupes turques au Nord, les bases britanniques au Sud) alors que Makarios jouait la carte des Non-Alignés. Comment la Junte d'Athènes peut-elle tolérer que des Grecs vivent en démocratie ? Comment peut-elle résister à la tentation d'un coup d'État qui, croit-elle, redorerait son prestige et resserrait les rangs de l'armée après l'éviction de Papadopoulos ? Bülent Ecevit peut-il ne pas intervenir, le 20 juillet, au risque de voir son gouvernement renversé ? Et peut-il résister à la tentation de devenir un héros national et de régler cette affaire de Chypre une bonne fois, le 14 août 1974 ?

L'analyse du conflit chypriote montre à quel point la coupure interne/externe, postulat de l'école "réaliste", n'a pas de pertinence pour qui étudie les relations helléno-turques. Il serait tout aussi vain de croire que l'antagonisme turco-hellénique est figé. D'abord parce que son environnement a changé. La guerre froide est terminée. Ceci bouleverse les données régionales. La guerre yougoslave et les conflits du Caucase, l'incertitude sur l'avenir de la Russie et l'évolution de la situation au Moyen-Orient sont à prendre en compte. Mais Chypre, la Grèce et la Turquie sont aussi confrontées à l'ouverture de nouveaux marchés, à de nouvelles possibilités de partenariat avec les États ex-communistes. Le développement des technologies de communication, l'abaissement des tarifs des transports, principalement aériens, l'accroissement sans précédent des échanges, bref de quelques-uns des phénomènes qui constituent la *mondialisation*, donnent de nouvelles dimensions à la diffusion de l'information sur les relations helléno-turques, à la mobilisation des opinions publiques et des diasporas, aux relations avec l'OTAN et l'Union européenne, les États-Unis et l'Allemagne. L'antagonisme turco-hellénique pose des problèmes aux partisans d'une intégration régionale conduite par l'UE. Chypre devient peut-être un lieu symbolique du monde de l'après-guerre froide et de la mondialisation : une prospérité fondée sur les exportations, le tourisme et les sociétés *offshore* côtoient le conflit identitaire et la partition sur une base ethnique. Pour appréhender les relations turco-helléniques dans l'après-guerre froide et l'ère de la mondialisation, deux paradigmes nous paraissent plus pertinents. Pour James Rosenau, il y a “bifurcation” entre “the two worlds of world politics”²². D'un côté continue d'exister un monde stato-centré dont les acteurs sont les États, acteurs “contraints par la souveraineté”. De l'autre, un monde multicentré se développe, dont les acteurs peuvent être extrêmement nombreux (“des centaines de milliers” dit J. Rosenau) acteurs qui sont “libres de souveraineté”. La préoccupation principale des uns est “la préservation de l'intégrité du territoire et la sécurité physique” ; pour les autres, les acteurs transnationaux, il peut être question d'objectifs économiques (firmes, mafias, migrants), politiques (mouvements terroristes) et/ou culturels. Cependant, J. Rosenau tend à ne considérer que deux types d'acteurs, deux types de mobilisation sur la scène mondiale : la mobilisation citoyenne et la mobilisation transnationale. B. Badie considère, quant à lui, qu'il n'y a pas “dédoublément” mais “détriplement” de la scène mondiale :

“Autrefois convoqué sur la scène mondiale avec le statut exclusif de citoyen, l'individu est désormais sujet à trois appels concurrents qui reconstruisent le jeu international : celui de son État-nation d'appartenance, celui des acteurs transnationaux auxquels il est susceptible de s'associer et celui des entrepreneurs identitaires derrière lesquels il tend à se mobiliser et s'engager”²³.

Le jeu est donc devenu triangulaire : à un sommet du triangle se trouve l'État pour lequel demeure l'allégeance citoyenne ; à un autre sommet se trouvent les entrepreneurs transnationaux, l'allégeance étant ici utilitaire ; au troisième sommet les entrepreneurs identitaires qui mobilisent à partir d'une allégeance primordiale. L'enjeu des relations entre l'État et le transnational est la souveraineté de l'un et l'autonomie des acteurs. Entre l'État et l'identitaire, l'enjeu est le “caractère politique des communautés nationales”²⁴, les entrepreneurs identitaires tentant de substituer le communautarisme au contrat social. Entre l'identitaire et le transnational, c'est “l'opposition entre lien (social) exclusif et lien inclusif”²⁵ qui est en jeu.

Ce “jeu triangulaire” nous permet de réintroduire les différents aspects de l'*antagonisme* helléno-turc dans l'analyse. Le *conflit* identitaire à Chypre paraît être le produit de l'incapacité - ou de la stratégie - des élites de l'île à proposer un contrat social dépassant les clivages mis en avant et exploités par les entrepreneurs identitaires (Grivas, Denktash). L'allégeance primordiale alors réclamée légitime aux yeux de l'un les tentatives d'élimination de son opposition de gauche (années 1950-60), aux yeux de l'autre le recours aux colons anatoliens, pour consolider leurs positions respectives. Le *différend* sur la mer Égée permet aux gouvernements de mobiliser l'opinion publique sur des enjeux relevant de la souveraineté. Car, d'une part, leurs citoyens sont confrontés à la mondialisation et à l'intégration européenne qui diminuent la marge de manoeuvre de l'État et favorisent plutôt les entrepreneurs transnationaux. D'autre part, leurs citoyens sont confrontés à des appels identitaires, les uns allant dans le sens de la fragmentation (kurde en Turquie), les autres dans le sens d'un repli sur soi (Loups gris en Turquie, ultra-orthodoxes en Grèce). Et ces derniers peuvent parfois préférer la référence à une communauté plus large (panturkisme ou pantouranisme des uns, panorthodoxie pour les autres). Appels identitaires qui ne peuvent qu'exacerber ou alimenter l'*antagonisme*. Appels identitaires et citoyens (dans le cas, par exemple, du différend sur l'Égée) qui peuvent se nourrir ou alimenter la *compétition* entre firmes grecques et turques dans les Balkans, en Méditerranée orientale ou en ex-URSS. Mais cette *compétition* peut tout aussi bien déboucher sur un apaisement de l'*antagonisme*, pour peu que la coopération l'emporte, ou que les critères d'appartenance ethnique et/ou nationale s'estompent devant la loi du profit, les règles du commerce mondial et les enjeux de la mondialisation. C'est la question de l'*interdépendance* qui est posée ici. Comme le paradigme de la “bifurcation”, celui du “jeu triangulaire” a le mérite de ne pas se focaliser sur les seuls conflits armés mais d'envisager des situations conflictuelles au sens sociologique le plus large du mot. Surtout, le paradigme du “jeu triangulaire” nous permet de prendre en compte la multiplicité des acteurs, de leurs motivations, d'appréhender les interactions entre acteurs étatiques, entrepreneurs identitaires et entrepreneurs transnationaux sans exclure aucun d'entre eux. L'*antagonisme* helléno-turc semble donc subir des mutations liées à l'accélération de la mondialisation et aux transformations de la scène internationale après la fin de la guerre froide. Ces mutations affectent les sociétés et les économies et affectent les données et la structuration de l'*antagonisme*.

Pour la Grèce, l'appartenance à l'UE a permis de sortir du "tête à tête" avec les États-Unis. La mondialisation croissante a montré rapidement combien cette appartenance était cruciale. Aujourd'hui, la priorité est accordée à la convergence économique vis-à-vis de l'UE. Les politiques économiques sont désormais plus soumises que par le passé aux exigences de performances de l'UE. La mondialisation augmente rapidement le poids des contraintes extérieures qui pèsent sur l'économie grecque. Avec la disparition d'Andreas Papandreou, la tentation d'un discours nationaliste teinté de tiers-mondisme disparaît. D'autant que A. Papandreou n'a pu trouver de solution de rechange à l'ancrage économique de la Grèce à l'UE. Face aux crises économiques des Balkans, la Grèce est apparue comme un îlot de stabilité et de prospérité, notamment grâce à une monnaie, la drachme, considérée comme forte dans les Balkans en raison de son arrimage au système monétaire européen²⁶. L'appartenance à l'UE est aussi un atout non négligeable pour les industriels grecs les plus dynamiques et compétitifs. Pour les autres, elle constitue une ouverture à l'économie mondiale qui peut se révéler dramatique. Cette situation est très claire aux yeux de l'opinion publique, aucun chef de gouvernement n'ayant été élu sur des positions anti-européennes depuis 1990²⁷. Quelles peuvent en être les conséquences sur l'allégeance citoyenne, dès lors que la construction européenne ouvre la voie à d'autres allégeances (que nous concevons, il faudra expliquer pourquoi, comme exclusivement "utilitaires")²⁸ ? Les priorités économiques et la fin de la guerre froide devraient avoir des effets sur le budget de la défense. Le patronat grec pourrait se faire l'avocat de la réduction de ce budget en vue d'obtenir par là des baisses d'impôts. Mais les firmes grecques peuvent aussi avoir intérêt au maintien des commandes du ministère de la Défense à leur niveau actuel. Quelles répercussions sur la perception de la Turquie et le soutien accordé aux hommes politiques les plus nationalistes pouvons-nous observer ?

La société turque connaît de profondes mutations, dues tant aux évolutions internes qu'à la mondialisation et à la fin de la guerre froide, phénomènes tous liés entre eux. Le paysage politique est de plus en plus fragmenté : les clivages entre "occidentalisés"/"conservateurs"/"islamistes"²⁹, bénéficiaires, déçus et victimes de l'ouverture économique décidée en 1987 sous la pression de la mondialisation de l'économie s'accroissent. L'économie turque connaît un réel dynamisme, dû notamment à cette ouverture économique et à l'ouverture de nouveaux marchés dans les pays de l'ex-bloc soviétique. L'économie turque bénéficie aussi d'une croissance démographique encore forte, laquelle peut aussi s'avérer périlleuse pour l'avenir des villes. La guérilla kurde se poursuit. La lutte contre le PKK (*Partiya Karkeren Kurdistan* - Parti des travailleurs du Kurdistan), soutenue par la Syrie et, plus discrètement, par la Grèce, ne trouve pas de solution mais met en péril l'État de droit. La guerre a favorisé des dérives mafieuses au sein de l'État (affaire de Susurluk³⁰) et la création de groupes paramilitaires qui, *de facto*, remettent en cause le monopole de la violence physique légitime de l'État. Là encore, les classes moyennes ont réagi³¹. Un règlement de la question kurde ou une aggravation du conflit en cours peuvent-ils avoir un impact sur l'antagonisme avec la Grèce ? Si oui, lequel ? L'instabilité permanente des États frontaliers de l'Est de la Turquie, de l'Irak à l'Arménie, consécutivement à la fin de la guerre froide (guerre du Golfe) et à l'éclatement de l'URSS (conflits du Caucase) peut-elle avoir des effets sur les relations helléno-turques ?

A partir de 1987, la République de Chypre s'est ostensiblement rapprochée de la CEE/UE. Elle est aujourd'hui candidate à l'adhésion. Ce rapprochement est significatif. Chypre, membre du Mouvement des Non-Alignés (MNA) - et symbole de l'échec de ce

mouvement puisque précisément son non-alignement sur l'une ou l'autre des superpuissances a permis l'intervention turque de 1974 - cherche désormais à s'ancrer à un bloc économique et de plus en plus politique. Ce rapprochement marque en quelque sorte la fin de la guerre froide (perte de sens du MNA, impossibilité de mener une véritable politique du "balancier" entre Washington et Moscou). Il marque aussi l'impact croissant de la mondialisation sur l'économie du Sud de l'île. La prospérité de la République de Chypre a bénéficié des flux financiers en provenance du Liban, de Yougoslavie et de Russie, *via* de nombreuses sociétés *offshore*. La candidature à l'UE peut signifier la volonté du gouvernement de sortir d'une situation dans laquelle l'appel transnational d'une part, l'appel identitaire (anti-turc) de l'autre mettent peut-être de plus en plus à mal l'allégeance citoyenne.

Un tel "jeu triangulaire" existe-t-il aussi au Nord ? L'émigration des Chypriotes turcs parallèlement à l'immigration de colons anatoliens consacre sans doute l'échec de construction d'un État chypriote turc fondé sur un contrat social. Rauf Denktaş s'impose alors seulement comme un entrepreneur identitaire fondant son pouvoir sur l'appel à une allégeance primordiale. L'escapisme des Chypriotes turcs³² traduirait alors le succès de l'appel transnational, troisième sommet du "triangle". Si une telle configuration se confirme, le règlement de la question chypriote n'est pas pour demain. Quelle est la position des acteurs économiques grecs, turcs et chypriotes les uns vis-à-vis des autres après l'instauration de l'union douanière UE-Turquie ? Manifestent-ils un intérêt, les Grecs pour un marché plus vaste que le leur (60 millions d'habitants contre 10), les Turcs pour un pays au niveau de vie plus élevé ? Oui, si l'on en croit les conclusions d'une récente rencontre entre hommes d'affaires à Istanbul³³. Ces acteurs ont-ils déjà réagi de manière efficace à la mondialisation ? Oui, si nous mettons en avant le dynamisme des hommes d'affaires et la modernité du capitalisme turc ; non, si persiste l'échec du principal syndicat patronal (TÜSIAD - Türk Sanayici ve Isadamlarını Derneği) à faire avancer son projet de démocratisation, gage d'intégration à l'UE. L'union douanière est-elle, pour les entrepreneurs turcs, l'occasion de réagir à la mondialisation et ce dans le cadre d'une intégration régionale supposée en atténuer les chocs ? Quelles sont alors les stratégies des acteurs économiques vis-à-vis du conflit ? Vont-ils se contenter de s'en tenir à leur rôle de citoyen - l'indicateur principal étant l'absence de critique à l'égard du gouvernement quand survient un incident helléno-turc - ? Qu'en est-il des acteurs économiques qui craignent l'irruption de nouveaux concurrents sur le marché intérieur ? Quelle est leur attitude vis-à-vis du concurrent (grec ou turc) sur les marchés émergents que peuvent être les Balkans ou l'Asie centrale, la Russie ? Les exportateurs sont-ils les plus nationalistes ou le contraire ? Les citoyens grecs et turcs ont vu leur environnement changer de façon très rapide au cours de la décennie. Objectivement d'abord : l'instabilité et la guerre dans les Balkans et le Caucase ainsi que la persistance du conflit kurde ; la mondialisation de l'économie ensuite, qui n'est pas pour rien dans les difficultés structurelles d'économies nationales trop longtemps protégées et ouvertes assez soudainement (1981 pour la Grèce, 1987 pour la Turquie) à la concurrence internationale. Subjectivement ensuite : les deux pays connaissent non seulement la révolution actuelle des moyens de communication - un élément important de la mondialisation - mais ont aussi, ces dernières années, fait l'expérience de la libéralisation de l'information et de l'audiovisuel. Il devient dès lors vain de vouloir imposer un discours uniforme à toute une population donnée. Quelle peut être alors l'attitude des citoyens grecs et turcs face à la mondialisation, aux transformations de la scène mondiale, à leur étranger proche, y compris "celui d'en

face" ? Tous ces phénomènes amplifiés par la fin de la guerre froide et par la mondialisation ouvrent-ils la voie à des crispations nationalistes et identitaires ? Ou bien la crainte du délitement de l'allégeance citoyenne va-t-elle inciter les États à mobiliser et à se relégitimer en se réconciliant et en structurant de nouveaux espaces de coopération entre les deux pays, entre les deux peuples ? Et comment réagiront alors les acteurs non étatiques, ce que l'on nomme, avec plus ou moins de bonheur, "la société civile" ?

Les diasporas et les immigrés peuvent s'avérer des acteurs non négligeables des relations helléno-turques. La révolution des moyens de communication et l'abaissement des tarifs du transport aérien sont des facteurs d'accroissement des relations entre diasporas, exilés et immigrés et leur pays d'origine et/ou les autres émigrés, exilés et diasporas. Ceci peut jouer un rôle considérable dans l'efficacité de mobilisations techniquement transnationales mais faisant appel à des allégeances primordiales ou parfois citoyennes (si l'émigré est considéré comme un citoyen résidant temporairement hors du territoire national). Au-delà du très visible *lobby grec* au Congrès américain, qu'en est-il des diasporas et des immigrés ? Le phénomène diasporique a-t-il, dans ce cas, comme dans d'autres, pour seule conséquence de contribuer à la rigidité des positions du pays d'origine face à l'autre ? Au contraire, les acteurs transnationaux de ces diasporas et/ou de ces migrations souhaitent-ils une réconciliation ?

Les questions sont, on le voit, très nombreuses. En filigrane, c'est la question du nationalisme, de ses mutations dans l'après-guerre froide et à l'épreuve de la mondialisation, qui est posée. Les relations helléno-turques se trouvent dans une impasse au niveau diplomatique. Le processus de Davos (janvier 1988) a été de courte durée. Il n'a pas résisté à l'effacement d'A. Papandreou, gravement malade puis atteint par divers scandales (dont le plus important est celui de l'escroc Koskotas), à l'élection de Turgut Özal à la Présidence de la République, aux résistances des bureaucraties de part et d'autre. L'actuel dialogue helléno-turc a-t-il des chances d'aboutir ?

Nous nous demandons donc comment les changements économiques, sociaux, culturels et politiques à l'échelle mondiale affectent un conflit en apparence interétatique et classique, mais qui, en réalité, est multidimensionnel, est suivi et concerne directement ou indirectement des pans entiers de la société et de l'opinion publique. Nous nous interrogeons quant à la vision que les acteurs ont de ce *conflit*, leurs attitudes et leurs comportements vis-à-vis de ce conflit (qui peut alors devenir *différend* ou *conflit militaire* ou aboutir à une *réconciliation*). Comment ces phénomènes affectent-ils leurs stratégies dans les domaines concernés par ce conflit (qui peut alors se transformer, par exemple, en *compétition*) ?

Il se peut que nous observions que la mondialisation et la fin de la bipolarité ont eu, ont ou auront à plus long terme des effets (positifs ou négatifs du point de vue de la paix) sur l'antagonisme helléno-turc. En fonction de ces effets, cet antagonisme peut peut-être se voir confiné au rang de *différend* juridique du fait de l'accroissement des relations entre les deux parties ou se révéler être un *antagonisme* durable. Il se peut très bien que notre conclusion soit que ces phénomènes ont un effet marginal, ou un tout autre effet que ceux que nous envisageons, sur le conflit.

NOTES

1. Pour plus de détails voir notamment : Semih VANER (éd.), *Le Différend gréco-turc*, Paris, L'Harmattan, 1988, 282 p.; Stephanos CONSTANTINIDES & Paris ARNOPOULOS (éd.), "Le Différend gréco-turc en mer Égée/ The Aegean Dispute", *Études helléniques/Hellenic Studies*, (n° spécial), 4 (2), automne 1996, 215 p. et Özdemir A. ÖZGÜR, "The Greco-Turkish Disputes Over the Aegean Sea.", *Südosteuropa*, 45 (8), 1996, p. 615-638.
2. Cf Alexis ALEXANDRIS, *The Greek Minority of Istanbul and Greek-Turkish relations 1918-1974*, Athens : Centre for Asia Minor Studies, 1992, 380 p.
3. Cf Joëlle DALÈGRE, *La Thrace grecque. Populations et territoire*, Paris, L'Harmattan, 1997, 268 p.
4. La délimitation de la FIR d'Athènes a été contestée pour la première fois le 6 août 1974, la question du plateau continental a été posée après la découverte d'un gisement de gaz naturel au large de Thasos en 1972, mais n'a pris de l'importance qu'en 1974.
5. Cf l'analyse et les simulations cartographiques de Andrew WILSON, *The Aegean Dispute*, "Adelphi Papers", (155), 1979, 41 p. Voir un article (et une carte) de Niels KADRITZKE, "Athènes et Ankara se disputent la mer Egée", *Le Monde diplomatique*.
6. Stéphane YERASIMOS, "Les Rapports gréco-turcs : mythes et réalités", p. 35-40 in Semih Vaner (éd.), *op. cit.*
7. S. P. HUNTINGTON, *Le Choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 1997, 402 p.
8. Cf Stephanos CONSTANTINIDES, "Greek Foreign Policy : Theoretical Orientations and Praxis", *Études helléniques/Hellenic Studies*, 4(1), Printemps/Été 1996, p. 43-61.
9. Sükrü ELEKDAG, "2 1/2 War Strategy", *Perceptions* (Ankara), 1 (1), March-May 1996, p. 33-57.
10. Ali KAZANCIGIL, "A la recherche d'une approche alternative des relations gréco-turques", p. 69 in Semih Vaner (éd.), *op. cit.*
11. Tözün BAHÇELI, *Greek-Turkish Relations Since 1955*, Boulder, Westview Press, 1990, 216 p.
12. Theodore COULOMBIS & Louis KLAREVAS, *Prospects for Greek-Turkish Reconciliation in a Changing International Setting*, Paper presented at the Conference on "U.S. Foreign Policy and the Future of Greek-Turkish Relations" sponsored by the U.S. Institute of Peace, Washington D.C., 12 juin 1996, 20 p.
13. Par exemple Vamik VOLKAN & Norman IZTKOWITZ, *Turks & Greeks. Neighbours in Conflict*, *op. cit.*
14. Voir Semih VANER, *Le Différend gréco-turc*, *op. cit.*
15. Cité par Bertrand BADIE et Marie-Claude SMOUTS, *Le Retournement du monde. Sociologie de la scène internationale*, Paris, PUF/Dalloz, Amphithéâtre, 1992, p. 178.
16. K. J. HOLSTI, *International Politics. A Framework for Analysis*, Londres, Prentice-Hall, 1992, p. 350.
17. En grec moderne le même verbe signifie "concurrencer", *antagonismos* signifiant "concurrence", "antagonisme" et "rivalité" (dictionnaire grec-français de T. Rosgovas, 1989).
18. *Le Petit Robert* définit ce terme comme un "état d'opposition de deux forces, de deux principes".
19. Michel BALIVET, *Romanie byzantine et pays de Rûm turc. Histoire d'un espace d'imbrication gréco-turque*, Istanbul, Isis, *Les Cahiers du Bosphore* (X), 1994, p. 27.

20. Joëlle DALÈGRE, "Grecs et Turcs, 1900-1925, d'après la prose grecque" p. 236, in Semih Vaner (éd), *op. cit.*
21. *Idem*, p. 229.
22. James ROSENAU, *Turbulence in World Politics. A Theory of Change and Continuity*, Princeton, PUP, 1990, p. 5.
23. Bertrand BADIE, "Le Jeu triangulaire", in *Sociologie du nationalisme*/Pierre Birnbaum (éd.), Paris, PUF, 1997, p. 450.
24. *Idem*, p. 451.
25. *Ibidem*.
26. La drachme est la seule monnaie convertible des Balkans. L'inflation en Grèce a été de 4% en 1997 contre près de 100% en Turquie.
27. En 1990, C. Mitsotakis, libéral favorable à la construction européenne. Le retour au pouvoir d'A. Papandreou en 1993 n'a rien changé à cette orientation. L'actuel Premier ministre, Costas Simitis, est lui aussi un pro-européen convaincu. Quant au leader du parti conservateur, M. Evert, il a été écarté pour avoir été trop populiste pendant la campagne électorale de 1996. Il a été remplacé par C. Caramanlis, petit-neveu du signataire du traité d'adhésion de la Grèce à la CEE.
28. Nous pourrions, par exemple, croiser les résultats de sondages sur la politique étrangère, des opinions sur la construction européenne et sur la confiance dans la classe politique (notamment quant à ses capacités de gérer l'intégration européenne). L'examen du degré d'autonomie et d'allégeance de la diaspora vis-à-vis de l'État grec peut également fournir des éléments de réponse.
29. S'agissant du *Refah Partisi*, actuellement au pouvoir, nous préférierions employer le terme de "conservateurs-traditionnalistes". Force est de constater que le terme "islamistes" est accolé à tout et n'importe quoi, depuis le *Refah* jusqu'au GIA algérien, qui sont l'un et l'autre "islamistes" comme Tony Blair et Ion Iliescu sont l'un et l'autre "sociaux-démocrates".
30. Nom de l'endroit d'un accident de voiture. Dans la voiture, on a retrouvé un député du DYP, parti de Tansu Çiller, un officier supérieur de la police et un membre des Loups Gris recherché par Interpol. Ce dernier est mort. Ces trois individus participaient à un ou des réseaux mis en place pour la répression au Kurdistan turc. Le terroriste, outre diverses "opérations" contre l'extrême-gauche turque, aurait aussi, sur ordre de personnes haut placées dans l'appareil d'État, allumé des incendies de forêt sur l'île de Rhodes.
31. Voir le mouvement "une minute d'obscurité pour faire jaillir la lumière" : de février à avril 1997, tous les soirs à 21h, des milliers de gens éteignaient la lumière chez eux pour réclamer la vérité dans l'affaire Susurluk.
32. De 116 000 en 1974, les Chypriotes turcs ne seraient plus que 90 000 à Chypre, selon le quotidien chypriote turc *Yeni Düzen* du 27 décembre 1996.
33. "Turkish-Greek Businessmen Plan Further Cooperation", *Turkish Probe*, 30 mai, 1997. Il s'agissait de la quatrième rencontre de ce type.